

## Accueils de loisirs élémentaires

Jean Macé

### Clôture d'inscription : vendredi 05 octobre 2018

> La "Fiche individuelle périscolaire élémentaire" doit préalablement être transmise à la Direction de l'Éducation.  
> Toute demande reçue après cette date sera enregistrée sur liste d'attente pour un accueil en fonction des effectifs ;  
en cas d'accueil, une pénalité de **10€ par famille** est appliquée.

**Vous pouvez également inscrire votre enfant en ligne, via le portail famille ([www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr))**

### Coordonnées

#### L'enfant

Nom et prénom .....

Né(e) le .....

École fréquentée .....

#### Le(s) responsable(s)

Nom et prénom .....

N° téléphone joignable de 7h30 à 18h30  
.....

### Calendrier

Lundi 22 octobre	Mardi 23 octobre	Mercredi 24 octobre	Jeudi 25 octobre	Vendredi 26 octobre
Lundi 29 octobre	Mardi 30 octobre	Mercredi 31 octobre	Jeudi 01 novembre	Vendredi 02 novembre
			FERIE	

Date et signature  
du responsable

Date de réception en Mairie

### Organisation

**Pour des raisons d'organisation,  
le point d'accueil Mozart accueille uniquement  
les enfants inscrits à l'Accueil Multisports.**

#### Points d'accueil

Ouverture de 7h30 à 9H00  
et de 17h00 à 18h30

- > École élémentaire Mermoz
- > École élémentaire Fronval

Ouverture de 7h30 à 9h00  
et de 17h00 à 18h30

- > Accueil de loisirs Jean Macé

#### Options proposées (1 par jour)

<b>M</b>	Matin sans repas
<b>MR</b>	Matin avec repas
<b>RAM</b>	Repas avec après-midi
<b>AM</b>	Après-midi sans repas
<b>X</b>	Journée complète
<b>P</b>	Journée complète sans repas PAI alimentaire

Fiche à remplir et à remettre exclusivement à la Direction de l'Éducation par :

> Courriel [education@velizy-villacoublay.fr](mailto:education@velizy-villacoublay.fr)

> Courrier Direction de l'éducation | BP 50051 | 78146 Vélizy-Villacoublay cedex

> Sur place guichet unique de la Mairie

**Aucune inscription par téléphone**

Retrouvez toutes les informations sur [www.velizy-villacoublay.fr](http://www.velizy-villacoublay.fr)